



# RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

La **Revue francophone de Gériatrie et de Gérontologie** publie des articles concernant la médecine des personnes âgées et les soins qui leur sont donnés. Elle est diffusée auprès de 9000 médecins généralistes, gériatres ou professionnels de santé paramédicaux concernés, qu'ils travaillent en ville, en hôpital ou en institution. L'objectif de la *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie* est de publier des articles de formation clairs, bien documentés et orientés vers la pratique médicale et soignante, pouvant aider des professionnels à accroître leurs connaissances et à améliorer leur pratique. Ces articles doivent être conçus pour être lus et pour être utiles aux lecteurs, et pas seulement pour être écrits. Une présentation attractive, la clarté et la pertinence du ou des messages sont des éléments essentiels. La *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie* est un journal à comité de lecture. Les manuscrits soumis pour publication à la *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie* doivent être envoyés par email : [redaction@editionsmf.com](mailto:redaction@editionsmf.com) ou au Rédacteur en Chef par courrier postal (*Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie*, 8, rue Tronchet, 75008 Paris). Ce dernier prend l'avis de deux experts indépendants, membres ou non du Comité de Rédaction de la *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie*. La décision d'accepter, de refuser, ou bien de demander une révision du manuscrit est prise par le Rédacteur en Chef et transmise aux auteurs 4 à 8 semaines après la réception de leur manuscrit. D'une façon générale, le manuscrit doit être dactylographié en double interligne et être accompagné d'une lettre attestant qu'il n'est pas simultanément soumis pour publication dans une autre revue. La première page doit indiquer le titre en français et en anglais, le nom et le prénom de chaque auteur, leurs adresses professionnelles, les mots clés et les résumés en français et en anglais, et les coordonnées de l'auteur désigné pour la correspondance avec la *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie*. Les tableaux et les figures doivent être séparés du texte et accompagnés d'une légende. Sauf exception, il ne faut pas utiliser d'abréviation. Si cela est indispensable, les abréviations doivent être peu nombreuses, ne jamais concerner le titre ou les légendes, et toujours être clairement explicitées lors de leur première apparition. Les références bibliographiques doivent être rédigées selon le style de Vancouver (voir exemples ci-dessous).

**Les principaux types d'articles publiés par la *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie* sont les suivants :**

- **Éditorial :** Il s'agit d'un point de vue personnel sur un sujet d'actualité en gérontologie. Le texte ne doit pas dépasser 2 feuillets A4 et comporter moins de 5 références.
- **Mise au point :** Il s'agit d'une synthèse des connaissances sur un sujet concernant la médecine des personnes âgées. Le manuscrit doit comporter un résumé en français et en anglais. Il est important d'illustrer le propos par des tableaux et figures (schémas, photographies). Le nombre de références est limité à 40, et le manuscrit ne doit pas dépasser 14 feuillets A4, tout compris.
- **Articles originaux :** Il s'agit de manuscrits décrivant un travail de recherche ou une enquête. Leur plan comporte plusieurs parties : résumé en français et en anglais, introduction, méthodes, résultats, et commentaires. Il est important de proposer des figures ou tableaux pour faciliter la lecture des résultats. Le manuscrit ne doit pas dépasser 10 feuillets A4 et le nombre de références est limité à 30.
- **Cas clinique :** La *Revue Francophone de Gériatrie et de Gérontologie* souhaite publier des cas cliniques, intéressants du fait de leur caractère didactique ou au contraire inhabituel. Les manuscrits de ce type doivent comporter une iconographie. Leur longueur est limitée à 5 feuillets A4 et le nombre de références à 5.
- **Aspects médico-sociaux :** Les manuscrits de ce type traitent d'aspects sociaux, au sens le plus large, pouvant concerner la médecine des personnes âgées. Il peut s'agir de synthèses concernant l'organisation du système de santé, certains aspects juridiques, éthiques, économiques ou encore sociologiques concernant la gérontologie. Ces manuscrits doivent comporter un résumé en français et en anglais. Ils ne doivent pas dépasser 10 feuillets A4 et peuvent comporter des références bibliographiques.
- **D'autres types de manuscrit peuvent être soumis pour publication.**

## EXEMPLES DE LIBELLÉS DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Article avec nombre d'auteurs inférieur ou égal à 6 :

(1) Fluckiger L, Boivin JM, Quilliot D, Jeandel C, Zannad F. Differential effects of aging on heart rate variability and blood pressure variability. *J Gerontol Biol Sci* 1999 ; 54 : 219-224.

### Article avec nombre d'auteurs supérieur à 6 :

(2) Carman F, Elder AG, Wallace LA, et al. Effects of influenza vaccination of health-care workers on mortality of elderly people in long-term care : a randomised controlled trial. *Lancet* 2000 ; 355 : 93-97

### Ouvrage :

(3) Belmin J, Arnalberti F. *Les soins aux personnes âgées*. Paris : Masson, 1999.

### Chapitre d'un ouvrage :

(4) Michel JP, Hermann F, Huber P, Janssens, Pittet D. Épidémiologie des infections chez les sujets âgés. In : Veyssier P, ed. *Infections chez les sujets âgés*. Paris : Ellipses, 1997:40-59.

*Les références doivent être numérotées en fonction de leur ordre d'apparition dans le texte. Il ne faut pas citer de communication orale, ni de communications dans des congrès dont les résumés n'ont pas été publiés dans des revues ou livres. Les noms des revues ne disposant pas d'un libellé abrégé doivent être indiqués en toutes lettres.*